

Etablissement d'un plan d'enquête

1

Prise de contact avec le géomètre pour obtenir des informations sur la parcelle et bien démarrer son projet

- Commande d'un extrait de plan cadastral
- Extrait des désignations cadastrales de la parcelle et des servitudes

2

Envoi de votre projet au géomètre

3

Etablissement du plan pour enquête

- Insertion de votre projet dans une base cadastrale
- Contrôle de la conformité de votre projet par rapport aux réglementations en vigueur
- Mise en évidence des dérogations possibles
- Si nécessaire, relevé altimétrique des angles du projet

4

Envoi du plan d'enquête pour validation

5

Dès retour de votre validation, impression et envoi des plans signés par notre géomètre breveté

